



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 5 mai 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Député.e.s, je me permets de poser une question parlementaire concernant l'infrastructure cyclable sur l'axe du Pont Bech au Kirchberg à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics**.

En mars 2021, le conseil communal de la Ville de Luxembourg a adopté avec les voix de la majorité un devis de 2,4 millions d'euros pour la réhabilitation du Pont Joseph Bech au Kirchberg. Ce projet prévoit que le trottoir pour les piétons reste inchangé tandis que l'espace pour les voitures sera augmenté de 90 centimètres et que la voie cyclable soit rétrécie de 20 centimètres de chaque côté et reste une piste physiquement non-séparée de la route.

Cette approche est diamétralement opposée aux conclusions de l'étude GEHL, commanditée par le Fonds d'urbanisation et d'aménagement du plateau du Kirchberg, ci-après Fonds Kirchberg. En effet, cette étude de 2019 (« Kirchberg : Public Spaces for People, Strategies and Tools ») recommande justement d'améliorer l'infrastructure cyclable sur l'axe du Pont Bech, qui traverse le Val des Bons-Malades vers le vieux Kirchberg, « *by adding a continuous bicycle connection.* ». Les experts du bureau danois expliquent ensuite que la qualité des infrastructures cyclables « *should be for all ages and abilities, meaning that the quality should not just be for people with a lot of experience in cycling but also for kids and other groups with less experience in cycling* », avant de recommander explicitement pour l'axe du Pont Bech une piste cyclable physiquement séparée et de préférence à sens unique de chaque côté de la route.

Récemment, le Collège échevinal de la Ville semble revenir sur cette approche. Lors d'une interview au Tageblatt, l'échevin en charge de la mobilité à la Ville de Luxembourg a déclaré qu'une version retravaillée du projet prévoit désormais de préserver l'espace cycliste pour réduire celui des voitures. Face à la suggestion de limiter la circulation sur le Pont Bech aux piétons, cyclistes et transports publics,

l'échevin a par ailleurs répondu que cette option n'était pas envisagée, mais qu'il suppose que cette éventualité a été discutée avec le Fonds Kirchberg.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les informations suivantes :

- 1. Est-ce que le Fonds Kirchberg, établissement public sous tutelle du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics, est associé à l'élaboration et à la réalisation des travaux de réhabilitation du pont Bech ?**
- 2. Y-a-t-il eu des discussions avec le Fonds Kirchberg sur la possibilité de réserver le pont Bech aux piétons, cyclistes et transports publics, tel que l'échevin l'a supposé lors de l'interview prémentionnée ?**
- 3. Le projet s'insère-t-il de manière cohérente dans le réseau cyclable actuel et futur du plateau ? Quel serait, pour le Ministère, l'aménagement idéal sur ce pont, respectivement pour la connexion entre le plateau et le vieux Kirchberg ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Benoy', written over a horizontal line.

François BENOY
Député